

Des disparités importantes d'évolutions de niveau de vie

Yves Jauneau et Émilie Raynaud*

Entre 2003 et 2005, le niveau de vie médian en France métropolitaine mesuré par le panel SRCV augmente de 1,3 % en euros constants. Mais cette hausse modérée masque des évolutions individuelles dispersées. Le niveau de vie s'accroît d'au moins 10 % pour un tiers des personnes et diminue d'autant pour près d'un autre tiers. Les personnes vivant en 2003 dans des ménages de cadres du privé, de professions libérales ou de chefs d'entreprise ont connu les évolutions les plus favorables. C'est l'inverse pour les ménages d'agriculteurs, d'artisans et commerçants, et d'ouvriers ou employés non qualifiés du secteur privé, pour qui les baisses de niveau de vie ont été plus fréquentes que les hausses.

Sur la période étudiée, la progression du niveau de vie est plus forte, à autres caractéristiques égales, lorsqu'une part importante des ressources est constituée en 2003 de revenus du patrimoine, financiers ou fonciers.

Les changements d'emploi ou de situation familiale influent très nettement sur les évolutions de niveau de vie. Celles-ci semblent plus liées au contexte conjoncturel dans le cas des ménages d'indépendants, ou sensibles à des dégradations d'emploi, particulièrement pénalisantes pour les ménages d'employés ou d'ouvriers non qualifiés du privé.

De façon plus qualitative, le ressenti des ménages sur leur situation financière confirme certaines tendances observées sur les niveaux de vie.

Les comptes nationaux mesurent tous les ans la masse du revenu disponible de l'ensemble des ménages et son évolution. Par ailleurs, les données d'enquête fournissent annuellement une « photographie » des disparités de niveaux de vie. Ces différentes sources permettent de suivre l'évolution des revenus d'une année sur l'autre, que ce soit à un niveau macroéconomique ou à celui des catégories détaillées de ménages ou de personnes. Cependant, ces évolutions moyennes ne reflètent pas nécessairement la variété des évolutions individuelles. Une hausse de la valeur moyenne peut être le résultat de variations individuelles contrastées. La Commission sur la mesure du pouvoir d'achat mise en place en octobre 2007 par la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi a d'ailleurs préconisé de mieux mesurer la diversité des évolutions, en particulier entre catégories de ménages et au niveau individuel.

Le dispositif des Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) permet de suivre dans le temps des situations individuelles, d'observer l'évolution des revenus et celle des niveaux de vie qui en découle (*encadré 1*). Le niveau de vie d'une personne se fonde sur l'ensemble des ressources monétaires du ménage auquel celle-ci appartient. Ce revenu global est rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage pour tenir compte des économies d'échelle. Par convention, toutes les personnes d'un ménage donné se voient attribuer le même niveau de vie.

*Yves Jauneau et Émilie Raynaud, Insee.

Sources et définitions

Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)

Le dispositif SRCV, initié en 2004, suit dans le temps un échantillon de personnes. Ce dispositif collecte en mai-juin de l'année N les revenus de l'année N-1, ainsi que les événements professionnels et familiaux survenus depuis la dernière enquête (*voir dans cet ouvrage l'annexe Sources et méthodes*). À partir de la vague 2008, les données relatives aux revenus dans SRCV ne sont plus collectées mais issues d'un appariement avec les sources fiscales et sociales.

L'étude s'appuie sur les trois premières vagues d'enquête, qui couvrent trois années de revenus (2003, 2004, 2005). Seules les personnes présentes lors des trois vagues ont été retenues.

En outre, ont été exclues du champ de l'étude les personnes ayant des niveaux de vie inférieurs ou égaux à zéro au moins une année, de même que celles pour lesquelles l'information sur l'activité ou la catégorie sociale de la personne de référence était manquante (soit au final 1 % des personnes).

Pour prendre en compte l'attrition – c'est-à-dire le fait que certaines personnes « quittent » le panel en 2004 ou en 2005 – on applique une pondération spécifique longitudinale visant à « surreprésenter » les personnes qui, en 2003, ont une probabilité plus forte d'être absentes aux enquêtes suivantes. Néanmoins, le problème de l'attrition n'est que partiellement réglé par l'utilisation de cette pondération. Certaines personnes « quittent » le panel pour des raisons qu'il est difficile de « redresser » à l'aide de techniques statistiques, voire pour des raisons inobservables.

Niveau de vie et revenu disponible calculés dans le SRCV

Comme habituellement, le niveau de vie est défini comme le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible inclut les revenus d'activité (revenus d'indépendants, salaires y compris primes et indemnités de licenciement), les revenus de remplacement (retraite, chômage), les revenus du patrimoine (financiers et fonciers), les prestations sociales, nets de prélèvements directs. À la différence du revenu disponible mesuré par les enquêtes Revenus fiscaux (ERF, source statistique de référence sur les revenus), le revenu disponible mesuré par le dispositif SRCV inclut certains revenus non imposables déclarés dans l'enquête par les ménages :

- transferts privés entre ménages tels que paiements de loyers, aides alimentaires ou autres aides financières régulières. Les pensions alimentaires sont également incluses, tout comme dans les ERF ;

- certains revenus financiers non imposables, absents des ERF et imputés dans les enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), tels que livrets d'épargne exonérés, produits d'assurance-vie. Les revenus financiers qui sont finalement inclus dans le calcul du niveau de vie dans le dispositif SRCV sont estimés à partir de l'information sur la détention et le montant d'encours de plusieurs types de placement, auxquels sont appliqués des taux moyens de rendement.

Ce revenu disponible diffère des concepts macroéconomiques de revenu disponible brut et de pouvoir d'achat utilisée dans les comptes nationaux (*voir dans cet ouvrage l'annexe Sources et méthodes*).

Les revenus sont exprimés en euros constants, c'est-à-dire corrigés de l'inflation sur la base de l'indice général des prix à la consommation, y compris tabac.

Statut socioprofessionnel

Le « statut socioprofessionnel » utilisé tout au long de l'étude, est défini à partir de trois caractéristiques de la personne de référence du ménage : sa position sur le marché du travail en 2003, sa catégorie socioprofessionnelle et son statut d'emploi (secteur privé/secteur public) en juin 2004. La position de la personne de référence sur le marché du travail (en emploi, au chômage, en retraite) a été reconstituée à l'aide du calendrier mensuel d'activité disponible pour l'année 2003. Par approximation, la catégorie socioprofessionnelle et le statut observés en juin 2004 sont supposés être les mêmes qu'en 2003.

Entre 2003 et 2005, un partage quasi équivalent entre hausses et baisses individuelles de niveau de vie

En 2003, le niveau de vie médian des personnes présentes de 2003 à 2005 dans l'échantillon de SRCV est de 15 850 euros, en euros de 2005. Ce niveau de vie médian n'a que modérément augmenté, puisqu'en 2005 il s'élevait à 16 050 euros, soit une hausse de 1,3 %.

D'autres sources statistiques confirment cette relative atonie de l'évolution des revenus au cours de la période 2003-2005, même si les concepts utilisés ne sont pas strictement comparables. D'un point de vue microéconomique, le niveau de vie médian mesuré dans les enquêtes Revenus fiscaux (ERF) a augmenté de 1,5 % en euros constants entre 2003 et 2005. D'un point de vue macroéconomique, le « pouvoir d'achat par unité de consommation »¹ mesuré à partir des comptes nationaux, a augmenté de 1,7 % à prix constants entre 2003 et 2005. Par comparaison, en s'intéressant à deux années marquées par une croissance économique importante, le niveau de vie médian dans les ERF avait augmenté de 5,3 % entre 2000 et 2002 ; et pour la même période, le pouvoir d'achat par unité de consommation de 5,3 % également (à prix constants). Ces évolutions sont à relier à celles du marché du travail : entre 2003 et 2005, le taux d'emploi est resté stable, alors qu'il a augmenté de un point entre 2000 et 2002.

Mais cette relative stabilité moyenne masque une dispersion importante des évolutions individuelles. En effet, de 2003 à 2005, selon le dispositif SRCV, environ la moitié des personnes connaît une évolution positive de son niveau de vie et l'autre moitié une évolution négative. De 2003 à 2005, la médiane des évolutions de niveau de vie, qui partage la population en deux groupes égaux, dépasse tout juste zéro (+ 0,6 %). Autrement dit, au cours de la période, il y aurait à peine plus de « gagnants » que de « perdants ». On retrouve un partage équivalent à partir de la source ERF, même si la dispersion des variations individuelles est plus forte avec les données déclaratives du dispositif SRCV (*encadré 2*).

Pour étudier cette dispersion, on se fixe cinq classes d'évolution des niveaux de vie, d'ampleur croissante. Le seuil à partir duquel une variation de niveau de vie sera considérée comme significative est pris égal à + ou - 10 %. Dans la suite du texte, on qualifiera de fortes les baisses ou hausses d'une amplitude supérieure à 30 % ; on désignera par « baisses » (ou « hausses ») les diminutions (ou augmentations) d'une amplitude comprise entre 10 % et 30 % ; et on parlera par convention de stabilité pour les évolutions comprises entre - 10 % et + 10 %.

Les personnes dont les niveaux de vie peuvent être considérés comme stables relativement au reste de la population représentent environ 36 % de l'ensemble de la population (*figure 1*). À l'opposé, près d'une personne sur trois enregistre une variation importante de son niveau de vie, amélioration ou dégradation, supérieure à 30 % en deux ans. Au total, la

1. Répartition des personnes selon l'évolution de leur niveau de vie entre 2003 et 2005

	en euros constants, en %
Forte baisse (inférieure à - 30 %)	12,7
Baisse (entre - 30 % et - 10 %)	17,4
Stabilité (entre - 10 % et 10 %)	35,6
Hausse (entre 10 % et 30 %)	15,7
Forte hausse (supérieure à 30 %)	18,7
Ensemble	100,0

Champ : personnes présentes en 2003, 2004 et 2005.

Source : Insee, SACV-SILC 2003 à 2005.

1. Il est égal au revenu disponible brut (RDB) au sens de la Comptabilité nationale, divisé par le nombre total d'unités de consommation. Cette mesure permet de corriger l'évolution du RDB du dynamisme démographique.

proportion de personnes ayant connu une hausse de niveau de vie supérieure à 10 % est un peu plus élevée que celle des personnes ayant connu au contraire une baisse d'au moins 10 %.

Des évolutions plus favorables dans les ménages de chefs d'entreprise ou de professions libérales

Selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence du ménage, les niveaux de vie évoluent de façon contrastée. Les personnes vivant en 2003 dans un ménage dont la personne de référence exerce une profession libérale ou est chef d'entreprise sont celles pour lesquelles les deux années suivantes sont dans l'ensemble les plus propices : 48 % d'entre elles connaissent ainsi des hausses ou des fortes hausses de niveau de vie (figure 2). Au sein de

2. Évolutions de niveau de vie entre 2003 et 2005 selon la situation en 2003

en euros constants, en %

	Part dans la population	Évolution médiane	Répartition des évolutions			Total
			Baisse inférieure à - 10 %	Évolution entre - 10 % et + 10 %	Hausse supérieure à 10 %	
Ensemble	100	0,6	30	36	34	100
Statut socioprofessionnel de la personne de référence du ménage						
Agriculteur	2	- 7,5	45	22	33	100
Artisan, commerçant	4	- 0,5	42	20	37	100
Profession libérale, chef d'entreprise	2	8,3	32	20	48	100
Salarié du secteur privé - cadre	8	1,8	29	35	36	100
Salarié du secteur privé - profession intermédiaire	12	0,9	30	37	33	100
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier qualifié	16	- 0,4	30	38	32	100
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier non qualifié	7	- 2,2	36	34	30	100
Salarié du secteur public	16	1,5	26	41	33	100
Chômeur	5	4,0	32	22	46	100
Retraité - ancien cadre, profession libérale, artisan, commerçant	5	- 0,3	29	38	33	100
Retraité - autre	20	- 0,4	28	41	31	100
Autre inactif (personne sans emploi, étudiant, etc.)	4	15,5	28	20	53	100
Classe de niveau de vie moyen sur 3 ans						
Inférieur à D1	10	0,1	34	30	36	100
D1 à D2	10	- 0,4	31	34	35	100
D2 à D3	10	- 0,8	32	33	35	100
D3 à D4	10	- 0,2	28	38	34	100
D4 à D5	10	0,5	29	40	31	100
D5 à D6	10	0,8	30	38	32	100
D6 à D7	10	1,9	25	38	36	100
D7 à D8	10	1,1	30	37	33	100
D8 à D9	10	1,0	30	37	33	100
Supérieur à D9	10	1,9	30	33	37	100
Part des revenus du patrimoine dans le revenu total en 2003						
1 % ou moins	60	0,2	32	34	34	100
Entre 1 % et 3 %	20	0,4	28	39	33	100
Entre 3 % et 7 %	10	2,1	22	42	36	100
Plus de 7 %	10	1,6	32	30	38	100

Champ : personnes présentes en 2003, 2004 et 2005.

Note : D1 à D9 sont les déciles de la distribution des niveaux de vie moyens sur 3 ans.

Lecture : parmi les personnes vivant dans un ménage d'agriculteur en 2003 (soit 2 % des personnes), la moitié a connu une évolution de niveau de vie entre 2003 et 2005 supérieure à - 7,5 % (médiane des évolutions de ce groupe) et 45 % une baisse de celui-ci supérieure à 10 %.

Source : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005.

D'autres estimations des évolutions individuelles de niveau de vie

A priori, la dispersion des évolutions individuelles des niveaux de vie entre 2003 et 2005 – plus de 60 % d'évolutions supérieures à 10 % en valeur absolue et une proportion de hausses à peine supérieure à celle des baisses – peut paraître importante. Des études menées à partir du Panel européen des ménages entre 1994 et 2001 ont mis en valeur l'existence d'une forte volatilité des revenus mesurés par voie d'enquête d'une année sur l'autre. La série des revenus annuels peut être perturbée par des revenus exceptionnels, des retards de versement, des accidents dans le parcours professionnel. D'autres irrégularités résultent d'erreurs de mesure.

Un autre diagnostic sur les évolutions de niveau de vie peut être établi à partir de l'enquête Revenus fiscaux, exceptionnellement utilisée en « panel ». Par ailleurs, un « lissage » des niveaux de vie tel que préconisé par S. Lollivier et D. Verger (2005) est testé sur les données de SRCV.

Les évolutions individuelles de niveau de vie dans les enquêtes Revenus fiscaux

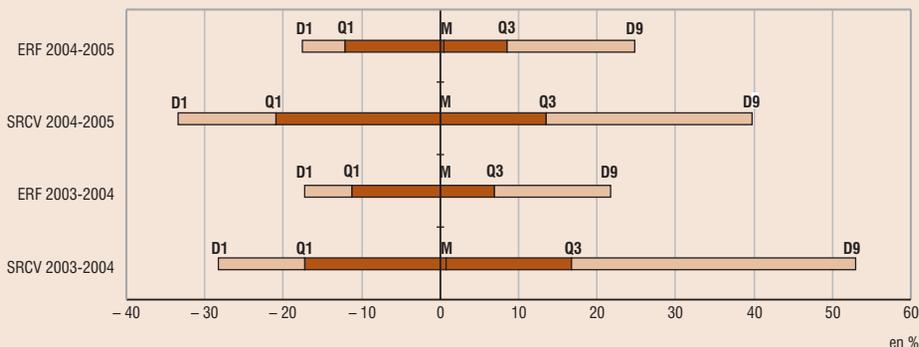
L'enquête Revenus fiscaux (ERF) consiste à rapprocher tous les ans l'échantillon des personnes répondant à l'enquête Emploi avec les sources fiscales (ces dernières renseignant donc sur le niveau de vie des personnes). Depuis 2002, l'enquête Emploi se déroule en continu sur l'année et les ménages sont interrogés six trimestres de suite. On peut donc suivre les personnes sur

une courte période. Pour constituer la base de données des Revenus fiscaux, les déclarations fiscales des revenus de l'année n sont rapprochées des données de l'enquête Emploi collectées au quatrième trimestre civil de la même année n . Les ménages présents dans l'enquête Revenus fiscaux d'une année donnée peuvent donc être encore présents dans celle de l'année suivante. C'est le cas des ménages qui étaient en première ou deuxième interrogation au quatrième trimestre de l'année précédente, soient environ 10 000 ménages dans chaque ERF.

Afin de fournir des données de cadrage sur les évolutions de niveau de vie, une exploitation des ERF a été effectuée sur ce sous-groupe de ménages. La source administrative que constituent les déclarations fiscales permet en effet de fournir des données de bonne qualité. Notons toutefois que cette source, utilisée en tant que panel, présente des limites pour l'étude des évolutions annuelles de niveaux de vie. Ainsi, les pondérations de l'enquête ne sont pas adaptées au sous-échantillon pris en compte pour les besoins de l'analyse : aucune pondération longitudinale spécifique n'est calculée. Par ailleurs, l'enquête Emploi suit des logements et non des personnes. Les personnes ayant changé de logement sont donc exclues de ce panel.

Le champ habituellement pris en compte dans les ERF exclut les ménages dont la personne de référence est étudiante ou dont le revenu déclaré est strictement négatif. Ces restrictions n'ont pas été effectuées ici, afin de se rapprocher du champ du dispositif SRCV.

a. Indicateurs de dispersion des évolutions individuelles de niveaux de vie selon le dispositif SRCV et l'ERF panélisée



Note : M, médiane ; D1 et D9, 1^{er} et 9^e déciles ; Q1 et Q3, 1^{er} et 3^e quartiles de la distribution des évolutions.

Sources : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005 et Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux « panélisée ».

Par ailleurs, les niveaux de vie, s'ils sont calculés de la même manière dans les enquêtes Revenus fiscaux et le dispositif SRCV, présentent quelques différences, concernant les transferts entre ménages et les revenus du patrimoine (*encadré 1*).

Les évolutions observées sont annuelles, de 2003 à 2004 et de 2004 à 2005. La part des évolutions positives de niveau de vie est de 49 % la première année et 55 % la seconde. La médiane des évolutions se situe à -0,2 % la première année et 0,6 % la seconde. On retrouve donc un partage entre variations favorables et défavorables de niveau de vie similaire dans les ERF et dans SRCV. Les évolutions constatées avec les ERF sont cependant moins dispersées (*figure a*). Le mode de collecte des deux bases de données, par voie administrative ou sur la base des déclarations des enquêtés, pouvant être à l'origine d'une partie de ces différences, nous avons ensuite tenté de tenir compte des erreurs de mesure potentiellement présentes dans les données du dispositif SRCV.

Estimation à partir de niveaux de vie « lissés » pour les données SRCV 2003-2005

L'utilisation de données de panel a un avantage : elle permet de tenir compte de ce que l'on appelle « l'hétérogénéité inobservée », c'est-à-dire l'ensemble des différences qui peuvent exister entre les personnes et que l'on ne peut pas quantifier de façon précise (soit parce que ces différences ne sont pas mesurées, soit parce qu'elles sont inobservables).

Plus précisément, on suppose que, pour l'individu i et pour l'année t ($t = 2003, 2004$ et 2005), le niveau de vie annuel (en logarithme), s'écrit de la façon suivante :

$$N_{i,t} = \log(\text{niveau}_{i,t}) = \beta X_{i,t} + a_i + b_i * t + \varepsilon_{i,t}$$

$X_{i,t}$ est le vecteur des caractéristiques observées pour l'individu i à l'année t (les variables utilisées ici sont le type de ménage, le statut socioprofessionnel, l'intensité d'emploi, le taux de détention d'actifs financiers et de patrimoine immobilier, la zone de résidence, l'âge de la personne de référence, le nombre d'enfants vivant hors du ménage, le pays de naissance de la personne de référence et son niveau de diplôme).

β est le vecteur des coefficients associés à ces caractéristiques. On suppose donc ici que les « effets » des caractéristiques sur les niveaux de vie sont les mêmes pour chaque année et chaque individu.

$a_i + b_i * t$ est le terme relatif à l'hétérogénéité individuelle, non mesurable à travers les $X_{i,t}$ ici modélisée comme une fonction linéaire du temps, pour chaque individu.

$\varepsilon_{i,t}$ un terme d'« erreur ». Il représente les erreurs de mesure que l'on cherche à éliminer pour « lisser » les évolutions de niveaux de vie. On suppose que ce terme est centré, de variance finie.

Pour estimer chacun des paramètres β , a_i et b_i , on procède en deux étapes : par « différence seconde » de l'équation ci-dessus, on supprime les termes a_i et b_i ce qui nous permet d'identifier sans biais β (sous l'hypothèse de stricte exogénéité des $X_{i,t}$). Pour chaque individu, enfin, on obtient un estimateur \hat{b}_i de b_i en faisant la moyenne sur deux ans de la différence première de $N_{i,t} - \beta X_{i,t}$.

Pour les années 2003-2004 et 2004-2005, afin de « lisser » les évolutions, on calcule la variation des logarithmes des niveaux de vie sans les termes d'erreur, à savoir :

$$\begin{aligned} & N_{i,t+1} - N_{i,t} \\ &= \hat{\beta}(X_{i,t+1} - X_{i,t}) + (\hat{a}_i - \hat{a}_i) + (\hat{b}_i * (t+1) - \hat{b}_i * t) \\ &= \hat{\beta}(X_{i,t+1} - X_{i,t}) + \hat{b}_i \end{aligned}$$

b. Répartition des évolutions de niveau de vie observées et lissées dans SRCV, comparaison avec les ERF

							en %
Évolution 2003-2004	Forte baisse	Baisse	Stabilité	Hausse	Forte hausse	Total	Évolution >0
SRCV observée	9,1	17,1	41,6	15,5	16,9	100	52,0
SRCV lissée	5,1	16,5	52,7	16,9	8,8	100	51,0
ERF	4,4	13,6	62,0	13,1	6,9	100	49,0
Évolution 2004-2005	Forte baisse	Baisse	Stabilité	Hausse	Forte hausse	Total	Évolution >0
SRCV observée	11,5	16,9	42,6	15,8	13,2	100	49,0
SRCV lissée	5,1	17,2	52,4	16,3	9,0	100	51,0
ERF	4,4	11,6	61,5	14,5	7,9	100	55,0

Sources : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005 et Insee-DGI, ERF 2003 à 2005.

Les évolutions « lissées » des niveaux de vie entre 2003-2004 et 2004-2005 sont, sans surprise, moins dispersées que les évolutions brutes (*figure b*). Leur utilisation augmente la proportion de personnes aux niveaux de vie stables relativement au reste de la population (52 % contre 42 % auparavant), sans toutefois atteindre celle mesurée avec les ERF. Ce sont les évolutions extrêmes, d'une amplitude supérieure à +/- 30 %, dont la fréquence diminue nettement. La dispersion des évolutions reste cependant plus importante que dans les ERF.

Le sens des évolutions médianes selon le statut socioprofessionnel calculées à l'aide de

ces évolutions lissées reste dans la plupart des cas le même et les rapports entre catégories sont globalement conservés. Employer les évolutions lissées reviendrait à supposer que le modèle employé permet de bien expliquer le niveau de vie et que les erreurs de mesure sont de la forme spécifiée, ce qui représente une hypothèse forte. L'étude porte donc sur les évolutions « brutes » de niveau de vie, telles qu'elles sont observées dans l'enquête, analysées relativement les unes aux autres plutôt qu'en valeur absolue. On s'attache ainsi à comparer les évolutions calculées entre les différentes catégories de ménages plutôt qu'à dresser un diagnostic exact sur la dispersion des évolutions individuelles de niveau de vie.

ce type de ménage, les évolutions sont assez dispersées autour d'une évolution médiane à + 8,3 %. Le niveau de vie n'est resté stable que pour 20 % de ces personnes, contre 36 % dans l'ensemble de la population. À l'opposé, les personnes vivant en 2003 dans des ménages dont la personne de référence est salariée du secteur public sont 41 % dans ce cas. Ces ménages de salariés du secteur public, ainsi que ceux de cadres du secteur privé, ont également des évolutions meilleures que la moyenne, mais dans une moindre mesure, avec des évolutions médianes à 1,5 % et 1,8 % respectivement, contre 0,6 % pour l'ensemble de la population.

À l'inverse, les personnes vivant dans des ménages d'agriculteurs en 2003 sont celles qui ont connu l'évolution la plus défavorable de leur niveau de vie entre 2003 et 2005 : pour la moitié, le niveau de vie a reculé de plus de 7,5 %, et même, pour 45 % d'entre elles, de plus de 10 %. Les ménages d'artisans et de commerçants affichent quant à eux une évolution médiane de - 0,5 % sur la période. De manière générale, leur niveau de vie est moins souvent que celui des autres ménages resté stable sur la période : c'est le cas de 20 % à 22 % de ces personnes, contre 36 % de l'ensemble. Ceci est à rapprocher de la forte variation de leurs revenus d'activité, dont les évolutions sont en moyenne plus marquées que celles des salaires.

Au sein des ménages de salariés du privé, les évolutions médianes de niveau de vie sont supérieures à la moyenne pour les ménages dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire (+ 0,9 %), mais elles sont légèrement négatives pour les employés et ouvriers qualifiés et nettement négatives (- 2,2 %) pour les employés et les ouvriers non qualifiés.

Au final, les personnes appartenant en 2003 à des ménages d'agriculteurs, de petits indépendants, d'employés ou d'ouvriers non qualifiés du secteur privé, ont été davantage concernées par des baisses (ou fortes baisses) de leur niveau de vie que par des hausses (ou fortes hausses) entre 2003 et 2005.

Les évolutions médianes de niveau de vie des personnes vivant dans des ménages de retraités sont légèrement négatives, proches de zéro. Les niveaux de vie sont cependant plus souvent stables que dans l'ensemble de la population. En effet, les variations d'emploi ou les changements familiaux – qui influent fortement sur les évolutions des niveaux de vie – sont beaucoup plus rares dans ces ménages.

Des hausses de niveau de vie dans les ménages de chômeurs grâce au retour en emploi

Parmi les personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est au chômage en 2003, le niveau de vie évolue en hausse ou forte hausse pour 46 % d'entre elles (contre 34 % dans l'ensemble de la population). L'évolution médiane de niveau de vie est nettement positive (+ 4,0 %). La progression globale en 2004 et 2005 des niveaux de vie des personnes au chômage est soutenue par l'amélioration du marché du travail. En effet, 42 % des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est au chômage en 2003, ont vu leur situation s'améliorer en raison du retour en emploi, même temporaire, de la personne de référence au cours des deux années suivantes. Pour ces personnes, l'évolution médiane des niveaux de vie est élevée (+ 15,4 %), du fait, lors des passages en emploi, d'une forte hausse des revenus d'activité. Mais, pour les 39 % d'individus restés en 2004 et 2005 dans un ménage de chômeur, l'évolution des niveaux de vie est négative (- 2,3 %), à cause notamment de la diminution progressive des allocations de chômage. Les 19 % d'individus restants vivent dans des ménages dont la personne de référence est devenue inactive.

Enfin, les personnes vivant dans des ménages dont la personne de référence est inactive en 2003 ont eu de fortes évolutions de niveau de vie au cours de la période : l'évolution médiane est de + 15,5 %. Les étudiants, qui forment une partie des personnes de référence inactives, sont souvent en situation de transition familiale ou professionnelle : une entrée dans la vie active, la prise ou l'arrêt d'un travail à temps partiel en parallèle des études ont des effets de grande ampleur sur le niveau de vie. Ainsi, pour les ménages d'étudiants en 2003, la hausse médiane de niveau de vie entre 2003 et 2005 est de 68 %. Cette valeur est à considérer avec prudence du fait de la faiblesse des effectifs de cette population.

Parmi les autres ménages d'inactifs en 2003 – personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est ni en emploi, ni au chômage, ni retraitée, ni étudiante – l'évolution médiane des niveaux de vie entre 2003 et 2005 a été moindre mais, elle aussi, élevée (+ 6,3 %). Comme pour les ménages de chômeurs, cette évolution est largement liée aux évolutions d'emploi futures dans les ménages : si la personne de référence est en emploi en 2005 la hausse médiane des niveaux de vie entre 2003 et 2005 est de + 24 %, contre + 3 % pour les autres.

Des évolutions de niveau de vie plus favorables entre 2003 et 2005 en haut de l'échelle des revenus

L'ampleur des évolutions observables entre 2003 et 2005 est également variable selon la position des personnes dans l'échelle des niveaux de vie. En raison de la volatilité des revenus individuels mesurés annuellement, cette position est évaluée en faisant une moyenne des niveaux de vie sur les trois années d'observations. Les individus sont ensuite classés en 10 groupes (de même taille) selon ce niveau de vie moyen. On calcule comme précédemment les évolutions médianes au sein de chaque groupe.

Dans la première moitié de cette distribution « moyenne », les évolutions médianes de niveau de vie sont globalement faibles, proches de l'évolution médiane de l'ensemble de la population. Au-delà, elles indiquent des augmentations de niveau de vie un peu plus fréquentes, notamment pour les 10 % de personnes les plus aisées en moyenne sur les trois ans. Ces dernières sont 37 % à bénéficier d'une hausse ou forte hausse de leur niveau de vie entre 2003 et 2005, contre 34 % pour l'ensemble. À l'opposé, les personnes qui sont parmi les 10 % les plus modestes sont plus nombreuses à subir des baisses ou fortes baisses de niveau de vie entre 2003 et 2005, à plus d'un tiers contre 30 % pour l'ensemble. Elles sont aussi plus nombreuses (36 %) parmi les hausses et fortes hausses.

Aux extrêmes de la distribution, les personnes changent relativement peu souvent de position sur l'échelle des niveaux de vie. D'une manière générale, en observant année après année les positions sur cette échelle, on constate que plus de la moitié des personnes sont dans une situation que l'on considèrera comme constante, c'est-à-dire que si elles changent de position par rapport à la première année, c'est uniquement pour rejoindre un groupe de niveaux de vie voisin. C'est le cas par exemple d'un individu dont le niveau de vie est compris entre le premier et le deuxième décile en 2003 (deuxième groupe de revenus) et qui se retrouve dans le premier, le deuxième ou le troisième groupe de revenus en 2004 et 2005. Or, ils sont 82 % dans ce cas parmi les personnes classées dans le premier groupe de niveaux de vie moyens, 76 % dans le dernier, mais seulement 43 % dans les groupes de revenus médians.

La composition des revenus entre également en jeu. Les personnes percevant en 2003 des revenus du patrimoine élevés – tirés par exemple d'un bien immobilier ou d'un portefeuille financier important – sont les premières à bénéficier du dynamisme des revenus financiers et fonciers au cours des années suivantes. Ainsi, les 20 % de personnes pour qui, en 2003, la part des revenus du patrimoine dans l'ensemble des ressources est la plus forte, ont des niveaux de vie plus fréquemment en hausse sur la période. La hausse médiane de leur niveau de vie est de 1,8 %. Cette hausse passerait à 1,2 % en considérant le niveau de vie hors revenus du patrimoine. En particulier, dans les ménages ayant donné un logement en location de 2003 à 2005 (soit environ 9 % des personnes présentes en 2003-2005), l'évolution médiane est de 3,2 %, mais serait pratiquement nulle si on ne tenait pas compte des revenus du patrimoine.

Changer de situation d'activité ou de situation familiale affecte le niveau de vie

Le niveau de vie tel qu'il est mesuré à partir des sources statistiques sur les revenus, s'il est traité comme une notion individuelle, est en réalité défini au niveau du ménage : il dépend des caractéristiques propres de l'individu, de sa situation sur le marché du travail, des sources de ses revenus, mais aussi de la composition du ménage dans lequel il vit, de la présence ou non d'autres apporteurs de ressources en son sein. Les changements vécus au niveau individuel se composent avec les événements survenus au niveau du ménage pour influencer sur le niveau de vie.

Un des principaux facteurs d'évolution des niveaux de vie est relatif à la situation d'activité (emploi, chômage, retraite, autre type d'inactivité) des adultes du ménage. Les revenus d'activité, allocations chômage comprises, représentent en effet en moyenne plus des trois quarts des ressources des ménages. On construit un indicateur qui rend compte des modifications de l'intensité d'emploi dans le ménage, telles que la succession de périodes d'emploi et de chômage ou le passage à la retraite, ainsi qu'un indicateur de conditions d'emploi, évaluées via la part du temps partiel dans le temps travaillé (*encadré 3*).

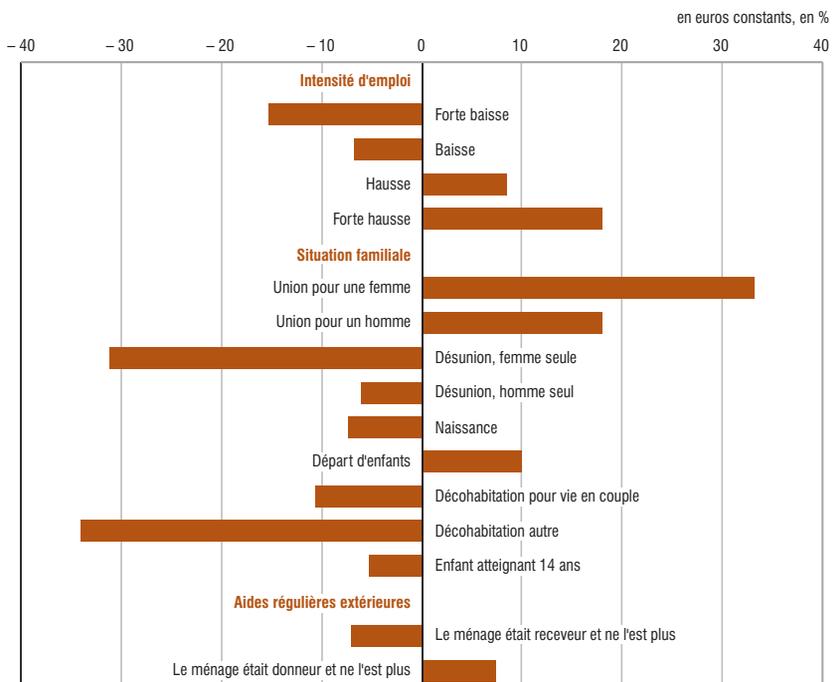
Les personnes ayant connu des variations d'intensité d'emploi dans leur ménage ont souvent des évolutions marquées de niveau de vie : de - 15,2 % (valeur médiane) en cas de forte baisse d'intensité d'emploi à + 18,1 % en cas de forte hausse d'intensité d'emploi (*figure 3*). Parmi les personnes restées dans des ménages à même intensité d'emploi (soit 64 % de la population), les variations des durées de chômage dans le ménage influencent modérément les niveaux de vie : - 1,6 % en cas de hausse d'intensité de chômage et + 0,7 % en cas de baisse.

Les changements survenant dans les configurations familiales constituent un autre facteur d'évolution essentiel des niveaux de vie. La présence d'enfants, la monoparentalité donnent droit à certains revenus sociaux. Mais ce sont surtout les transformations familiales entraînant une variation du nombre d'apporteurs de ressources ou du nombre d'unités de consommation, qui ont un fort impact sur le niveau de vie des personnes concernées.

Entre 2003 et 2005, 69 % des personnes sont restées dans un ménage stable d'un point de vue démographique, c'est-à-dire dans lequel il n'y a eu ni union, ni désunion, ni naissance, arrivée ou départ d'enfants, ni même variation du nombre de personnes. Par ailleurs, environ 14 % des personnes ont vécu dans un ménage dont le nombre d'enfants a varié, sans autre changement démographique. Dans 8 % des cas, le nombre d'enfants a augmenté, ce qui a entraîné une baisse importante de niveau de vie (- 7,4 % en variation médiane de niveau de vie) ; dans 6 % des cas, il a diminué, les départs d'enfants ayant été généralement suivis d'une hausse de niveau de vie (+ 9,9 % en médiane).

Les unions et désunions ont par ailleurs un impact déterminant sur les variations de niveau de vie. Cet impact est asymétrique selon le genre. Parmi les personnes ayant été touchées par une désunion entre 2003 et 2005 (c'est-à-dire les adultes concernés mais aussi les enfants vivant avec ces adultes en 2003), la baisse médiane de niveau de vie atteint 31 % lorsque c'est une femme qui se retrouve seule à la tête du ménage mais seulement 6 % lorsque c'est un homme. On retrouve un effet similaire sur les hausses de niveau de vie résultant des unions : hausse médiane de niveau de vie de 33 % lorsque que la personne de référence du ménage en 2003 était une femme et de 18 % lorsqu'il s'agissait d'un homme. Cet impact différencié de la désunion sur les hommes et sur les femmes peut s'expliquer notamment par les écarts notables qui subsistent d'une part dans la participation au marché du travail des hommes et des femmes, et d'autre part entre leurs rémunérations respectives. Par ailleurs, le fait que les femmes vivant sans conjoint aient plus souvent des enfants à charge que les hommes sans conjointe, tend à aggraver la diminution de leur niveau de vie à la suite d'une désunion.

3. Évolutions médianes de niveau de vie selon les changements intervenus entre 2003 et 2005



Champ : personnes présentes en 2003, 2004 et 2005.

Lecture : pour la moitié des personnes vivant dans des ménages ayant subi une forte baisse de leur intensité d'emploi, le niveau de vie a diminué d'au moins 15 % (évolution médiane).

La situation des différents changements est détaillée dans l'encadré 3. Ne figurent ici que les changements ayant entraîné une variation médiane > 5 % en valeur absolue.

Source : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005.

Les changements susceptibles de modifier les niveaux de vie

À un instant donné, le niveau de vie d'une personne dépend de ses caractéristiques propres ainsi que de celles des autres personnes composant le ménage auquel elle appartient : âge, situation professionnelle, situation familiale, actifs financiers détenus, type de ressources perçues (présence d'aides extérieures, de revenus fonciers), etc. Lorsque ces caractéristiques varient d'une année à l'autre, le niveau de vie en est naturellement affecté.

Les données collectées par le dispositif SRCV permettent d'observer ces changements, même s'il existe parfois un léger décalage entre la période d'observation du revenu (l'année civile) et celle du changement, la collecte SRCV ayant lieu en juin chaque année. Cette étude compare des niveaux de vie individuels au cours des années 2003 et 2005, mais la situation familiale est observée en juin 2004 et juin 2006. En revanche, toutes les données sur l'activité ont été reconstituées avec les calendriers mensuels d'activité et utilisent donc une information simultanée à la période d'observation des niveaux de vie. Des indicateurs de changements ont été définis dans trois domaines : l'activité, la démographie du ménage et l'aisance financière.

L'activité a été mesurée pour l'ensemble du ménage. La situation de tous les adultes du ménage influe sur ses ressources et donc sur le niveau de vie individuel. Les durées en emploi et au chômage ont été mesurées pour l'ensemble des personnes du ménage afin de construire un indicateur d'intensité d'emploi, et, de la même manière, la part du temps partiel sur le temps total travaillé.

Sur le thème de la démographie, un indicateur détaillé des modifications de la situation familiale des personnes a été construit, tenant compte notamment du sexe de la personne de référence ou d'événements particuliers comme la décohabitation.

Trois indices d'aisance financière ont été retenus, relatifs à l'existence de transferts entre ménages, de patrimoine immobilier et de ressources exceptionnelles.

Les changements recensés au travers des indicateurs retenus dans l'étude ne sont pas les seuls pouvant expliquer une variation de niveau de vie. Certaines modifications de la situation des personnes sont cependant plus délicates à bien mesurer, comme la baisse d'épargne

financière liée à un achat immobilier ou la modification de la composition des revenus. Par ailleurs, les variations de niveaux de vie dépendent également d'aspects plus conjoncturels (dynamisme des salaires, vitalité de tel ou tel secteur économique, décrie du chômage, etc.) qui peuvent différer selon les personnes.

Intensité d'emploi et de chômage

L'intensité d'emploi mesure la « quantité » d'emploi dans un ménage, relativement au nombre d'adultes (plus de 16 ans) présents dans ce ménage. L'intensité d'emploi est définie de la façon suivante :

$I = \text{Nombre de mois travaillés par les adultes du ménage} / (12 \times \text{nombre d'adultes du ménage})$.

Cet indicateur a été construit pour tenir compte de la situation professionnelle de l'ensemble des membres des ménages (personne de référence du ménage, conjoint, mais aussi, par exemple, les enfants logés chez leurs parents et travaillant). Ainsi, pour un couple avec enfants dont le père travaille 12 mois dans l'année et la mère ne travaille pas, $I = 50\%$. Pour un jeune vivant seul et ayant travaillé deux mois l'été, $I = 16,7\%$, etc.

Les durées en emploi ou au chômage permettent une caractérisation plus précise de la situation du ménage vis-à-vis de l'emploi que le statut « principal » sur l'année. Par exemple, une personne vivant seule et ayant comme calendrier d'activité 3 mois d'emploi / 9 mois de chômage en 2003 et 7 mois d'emploi / 5 mois de chômage en 2005 n'est peut-être pas dans la même situation que quelqu'un qui passerait de 0 mois d'emploi à 12 mois d'emploi. Avec une notion de statut principal sur l'année, on dira des deux personnes qu'elles sont passées du chômage à l'emploi, alors qu'on constatera simplement une hausse « modérée » de l'intensité d'emploi (qui passe de 25 % à 58 %) pour la première.

Un indicateur d'intensité de chômage dans le ménage est calculé de la même manière, afin de le combiner à l'intensité d'emploi dans un indicateur synthétique. En effet, à intensité d'emploi constante, une variation d'intensité de chômage peut faire évoluer le niveau de vie.

À partir de l'indicateur d'intensité d'emploi et de chômage, les personnes sont réparties en sept groupes :

- forte baisse d'emploi : l'intensité d'emploi diminue de plus de 40 points (6,2 % des personnes) ;
- baisse d'emploi : l'intensité d'emploi diminue de moins de 40 points (16,7 % des personnes) ;

- stabilité d’emploi, hausse du chômage : l’intensité d’emploi reste la même, l’intensité de chômage augmente (1,1 % des personnes) ;
- stabilité d’emploi, stabilité du chômage : (56,2 % des personnes) ;
- stabilité d’emploi, baisse du chômage : (1,8 % des personnes) ;
- hausse d’emploi : l’intensité d’emploi augmente de moins de 40 points (12,8 % des personnes) ;
- forte hausse d’emploi : l’intensité d’emploi augmente de plus de 40 points (5,1 % des personnes).

Part du temps partiel dans le temps travaillé

Cet indicateur permet d’approcher la « qualité » des emplois occupés sur la période d’observation des revenus.

Il rapporte le nombre de mois en emploi à temps partiel sur le nombre total de mois en emploi des membres du ménage en 2003 et 2005, pour les ménages où il y avait au moins un mois d’emploi en 2003 et en 2005. On compare ensuite cette part en 2003 et en 2005. Trois modalités sont distinguées : augmentation de la part du temps partiel (9,6 % des personnes concernées), diminution (8,3 % des personnes), sans objet ou sans changement (82,1 % des personnes).

Indicateur de changement démographique

On compare les configurations familiales en 2003 et 2005 en prenant en compte les événements démographiques (naissances, etc.) signalés par les personnes interrogées. En pratique, plusieurs événements peuvent se produire. S’il y a une union ou une désunion en plus d’autres événements, c’est l’union ou la désunion qui est privilégiée. Dans tous les autres cas, les événements multiples sont classés en « autres ». On construit un indicateur comportant onze modalités exclusives les unes des autres :

- aucun : l’individu vit dans le même ménage dont les caractéristiques suivantes n’ont pas évolué : couple/personne seule, même nombre d’enfants, même nombre de personnes (69 % des personnes concernées) ;
- union, femme : la femme, personne de référence du ménage, est l’unique adulte en 2003 et il y a deux adultes en couple en 2005 (1,1 % des personnes concernées). Ceci inclut par exemple le fait de passer d’une famille monoparentale à une famille biparentale ou d’une personne seule à un couple (sans enfant) ;

- union, homme : idem mais la personne de référence était un homme en 2003 (0,8 % des personnes) ;

- désunion, femme : passage d’un ménage avec deux adultes en couple à un ménage avec une seule femme adulte (1,2 % des personnes) ;

- désunion, homme : passage d’un ménage avec deux adultes en couple à un ménage avec un seul homme adulte (0,9 % des personnes) ;

- naissance : pas de changement sur les adultes, augmentation du nombre d’enfants suite à une ou plusieurs naissances (6,5 % des personnes) ;

- hausse du nombre d’enfants, sans naissance : pas de changement sur les adultes, augmentation du nombre d’enfants mais sans naissance. Il s’agit par exemple de recomposition de familles (1,9 % des personnes) ;

- baisse du nombre d’enfants : pas de changement sur les adultes, mais baisse du nombre d’enfants (départs, 5,7 % des personnes) ;

- décohabitation : passage de vie chez les parents à vie sans les parents, la résultante étant vie en couple ou autre (seul, collocation, etc. – 1,8 % des personnes concernées) ;

- hausse du nombre d’unités de consommation (UC) : le ménage n’a pas varié mais l’un des enfants (au moins) a eu 14 ans entre 2003 et 2005 ce qui fait mécaniquement augmenter le nombre total d’UC du ménage, et donc baisser le niveau de vie, (8,3 % des personnes) ;

- autres ou plusieurs changement mêlés : toutes les autres situations (0,7 % des personnes).

Rentrée exceptionnelle d’argent

Cet indicateur prend en compte, entre 2003 et 2005, les rentrées d’argent personnelles inhabituelles (par héritage, donation, déblocage de participation, d’intéressement ou de plan d’épargne entreprise, etc.) ou les autres rentrées d’argent exceptionnelles au niveau du ménage (sans plus d’information).

Ces rentrées d’argent ne sont pas incluses dans la mesure du niveau de vie (contrairement aux primes, rémunérations d’heures supplémentaires, indemnités de licenciement). Cependant, elles peuvent augmenter le patrimoine du ménage, et donc, peut-être, les revenus financiers qui sont eux compris dans le niveau de vie.

Aides extérieures

On définit au préalable le statut du ménage au regard du solde des transferts monétaires reçus et versés par le ménage :

- receveur, si les transferts reçus excèdent d’au moins 10 % les transferts versés à d’autres ménages ;

– donneur, si les transferts versés excèdent d’au moins 10 % les transferts reçus en provenance d’autres ménages ;

– neutre, si les sommes reçues et versées ont moins de 10 % d’écart en valeur absolue.

Les transferts recouvrent par exemple les versements d’une pension alimentaire ou l’aide apporté par les parents à un enfant décohabitant. Ce type de ressources est inclus dans la mesure du niveau de vie.

L’indicateur distingue quatre possibilités de changement :

– le ménage était receveur en 2003 et il ne l’est plus en 2005 (il est donneur en 2005 ou ses transferts sont devenus « neutres », 2,5 % des personnes) ;

– le ménage était « neutre » en 2003 et il est devenu donneur en 2005 (4,2 % des personnes) ;

– le ménage était donneur en 2003 et il ne l’est plus en 2005 (il est receveur en 2005 ou ses

transferts sont devenus « neutres », 4,1 % des personnes) ;

– le ménage était « neutre » en 2003 et il est devenu receveur en 2005 (2,7 % des personnes).

Patrimoine immobilier

On mesure une augmentation ou une diminution du patrimoine immobilier entre 2003 et 2005. Si le ménage était propriétaire de sa résidence principale ou d’autres biens immobiliers et qu’il ne possède plus aucun bien de ce type en 2005, ou dans le cas où il possédait à la fois sa résidence principale et d’autres biens et qu’il ne possède plus qu’un seul type de bien en 2005, on considère qu’il y a diminution du patrimoine immobilier. Symétriquement, il y a augmentation du patrimoine immobilier si le ménage ne possédait aucun bien immobilier en 2003 et qu’il en possède au moins un en 2005 ou s’il possédait soit sa résidence principale, soit d’autres biens et qu’il possède les deux en 2005.

Enfin, environ 2 % des personnes – dont la très grande majorité a évidemment moins de 30 ans – ont « décohabité », c’est-à-dire quitté le domicile parental entre 2003 et 2005, et ont vu leur niveau de vie nettement baisser (– 20 % en médiane). L’impact de cette décohabitation est moins marqué pour ceux qui sont partis vivre en couple (– 10 %) que pour ceux qui sont partis vivre seuls ou dans un autre type de ménage (– 34 %). Ces baisses de niveaux de vie sont néanmoins à relativiser, le revenu « réel » d’un jeune venant de décohabiter étant difficile à mesurer avec précision à cause de la présence d’aides en « nature » apportées par les parents par exemple, mais aussi de l’évolution rapide de sa situation professionnelle.

L’augmentation du patrimoine immobilier pousse le niveau de vie vers le haut

Dans une moindre mesure, l’apparition ou la disparition de revenus de nature exceptionnelle jouent un rôle sur les évolutions individuelles de niveau de vie, bien que leur effet ne soit pas « mécanique », dans le sens où ces ressources ne sont pas incluses dans le calcul du niveau de vie (*encadré 3*). Les rentrées exceptionnelles d’argent ont ainsi permis aux 13 % de personnes qui en ont bénéficié d’augmenter, indirectement, leur niveau de vie (+ 1,7 % en évolution médiane). Ceci pourrait être lié à une hausse des revenus du patrimoine : parmi les personnes ayant eu une rentrée d’argent, les revenus du patrimoine ont augmenté entre 2003 et 2005 dans 55 % des cas, contre 43 % seulement en l’absence de rentrée d’argent.

Par ailleurs, les personnes vivant dans un ménage dont le patrimoine immobilier a augmenté entre 2003 et 2005 ont une évolution médiane de niveau de vie plus dynamique que la population prise dans son ensemble (+ 2 %). Une hausse du patrimoine immobilier semble donc témoigner, au-delà de la possible existence de revenus fonciers supplémentaires qui sont, eux, pris en compte dans la mesure du niveau de vie, d’une évolution de la situation financière globalement favorable.

Enfin, bénéficier d'aides financières extérieures de la part d'autres ménages (anciens conjoints, parents, etc.) ou en verser a également un impact notable sur les niveaux de vie lorsque les flux se modifient. Le fait de passer d'une position de ménage receveur à une position de donneur, ou même à une situation où les transferts s'équilibrent (ce qui inclut les cas des jeunes dont l'aide parentale a disparu par exemple), se traduit par une baisse médiane de niveau de vie de 7 %.

Les modifications de situation d'activité, principal facteur d'évolution des niveaux de vie

Les caractéristiques des personnes et les changements de situations qu'elles rencontrent peuvent être liés, voire interagir de façon complexe. Pour évaluer leur importance propre et « démêler » leurs effets, on utilise un modèle statistique qualitatif (modèle polytomique ordonné, *encadré 4*), mesurant la probabilité d'appartenir à une des cinq

Encadré 4

Modélisation des effets des différents facteurs sur les évolutions de niveaux de vie

Pour évaluer les effets propres des caractéristiques personnelles et des changements de situation sur les évolutions de niveau de vie, on se fonde sur la probabilité d'appartenir à l'une des cinq catégories d'évolution des niveaux de vie entre 2003 et 2005 (régression logistique polytomique ordonnée). On retient cette modélisation de préférence à un modèle quantitatif sur l'évolution « exacte » du niveau de vie entre 2003 et 2005, car on cherche avant tout à vérifier si l'identification des gagnants et des perdants effectuée dans la première partie résiste à une analyse toutes choses égales par ailleurs. L'objectif n'est pas de quantifier précisément l'effet de chaque facteur sur l'ampleur de la variation du niveau de vie, mais d'apprécier le sens de ces effets et leur hiérarchisation.

De fait, une régression linéaire par moindres carrés ordinaires de l'évolution des niveaux de vie, mesurée en logarithme, sur les mêmes variables explicatives que celles utilisées dans la régression logistique explique une part limitée de la variance de ces évolutions ($R^2 = 11\%$). Le sens des effets mesurés est identique, mais la significativité de certaines variables est parfois modifiée.

Au regard de la modélisation employée, l'effet de chacune des variables explicatives sur les probabilités d'appartenir aux différents groupes ou de passer de l'un à l'autre est par hypothèse toujours le même (hypothèse d'« égalité des pentes »). En outre, les caractéristiques initiales des ménages, les changements démographiques et ceux liés à l'emploi sont placés sur le même

plan (modèle additif). Il est ainsi fait implicitement l'hypothèse que quelles que soient les caractéristiques de départ, les divers changements ont le même effet : par exemple, une diminution de l'intensité d'emploi réduit de la même façon la probabilité pour un ménage de cadres et pour un ménage de salariés non qualifiés de voir son niveau de vie augmenter, ce qui est restrictif.

On a utilisé le critère d'Akaike pour comparer le pouvoir explicatif des différents indicateurs (intensité d'emploi, changement démographique, temps partiel, statut socioprofessionnel, part des revenus du patrimoine). On a comparé la valeur de ce critère pour des régressions logistiques ne comprenant qu'un seul des indicateurs à chaque fois : plus elle est faible, plus la spécification du modèle est adaptée. Les variations d'intensité d'emploi ou les changements démographiques sont les facteurs les plus explicatifs.

Le pourcentage de « paires concordante », qui teste l'adéquation du modèle aux données, compare les probabilités prédites par le modèle aux situations observées, par paires d'individus : il est de 62 %.

Les coefficients associés aux différentes variables explicatives mesurent l'influence des différents facteurs (caractéristiques personnelles, changements de situation) sur la probabilité de passer d'un groupe à l'autre d'évolution et donc par approximation, sur la probabilité d'avoir une évolution favorable de leur niveau de vie. Les signes positifs indiquent les facteurs influant positivement sur cette probabilité et les signes négatifs les facteurs influant négativement sur cette probabilité (*figure 4*).

4. Influence propre des facteurs sur l'évolution du niveau de vie

Facteurs ¹	Coefficient ²	Écart-type
Statut socioprofessionnel de la personne de référence du ménage en 2003		
Agriculteur	- 0,51	0,12
Artisan, commerçant	- 0,24	0,09
Profession libérale, chef d'entreprise	0,46	0,12
Salarié du secteur privé - cadre	n. s.	
Salarié du secteur privé - profession intermédiaire	Réf.	-
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier qualifié	n. s.	
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier non qualifié	- 0,16	0,07
Salarié du secteur public	n. s.	
Chômeur	n. s.	
Retraité - ancien cadre, profession libérale, artisan, commerçant	n. s.	
Retraité - autre	- 0,10*	0,06
Autre inactif	0,44	0,09
Poids des revenus du patrimoine dans le revenu total en 2003		
1 % ou moins	Réf.	-
Entre 1 % et 3 %	0,13	0,04
Entre 3 % et 7 %	0,26	0,05
Plus de 7 %	0,12	0,05
Intensité d'emploi		
Stable, sans variation d'intensité du chômage	Réf.	-
Stable, avec hausse d'intensité du chômage	- 0,22*	0,13
Stable, avec baisse d'intensité du chômage	n. s.	
Forte baisse	- 1,20	0,07
Baisse	- 0,56	0,05
Hausse	0,54	0,05
Forte hausse	1,01	0,07
Part du temps partiel dans le temps travaillé		
Sans objet ou sans changement	Réf.	-
Augmentation	- 0,41	0,05
Diminution	0,54	0,06
Situation familiale		
Pas de changement	Réf.	-
Union pour une femme	1,32	0,15
Union pour un homme	0,86	0,17
Désunion, femme seule	- 1,95	0,14
Désunion, homme seul	- 0,72	0,15
Naissance	- 0,59	0,06
Hausse du nombre d'enfants autre	- 0,19*	0,11
Départ d'enfants	0,22	0,07
Décohabitation pour vie en couple	- 1,20	0,17
Décohabitation autre	- 2,40	0,17
Changement autre	n. s.	
Enfant atteignant 14 ans	- 0,48	0,06
Aides régulières extérieures		
Pas de changement ou sans objet	Réf.	-
Le ménage était receveur strict et ne l'est plus	- 0,48	0,10
Le ménage versait autant qu'il recevait et devient donneur	n. s.	
Le ménage était donneur strict et ne l'est plus	0,30	0,08
Le ménage versait autant qu'il recevait et devient receveur	0,29	0,09

1. Deux autres facteurs (variation du patrimoine immobilier, rentrée exceptionnelle d'argent) ont été introduits dans le modèle et n'ont pas d'effet significatif.

2. Les coefficients non significatifs sont indiqués n. s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 10 % ; tous les autres coefficients sont significatifs à un seuil de 5 %.

Champ : personnes présentes en 2003, 2004 et 2005.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, vivre dans un ménage dont la personne de référence est agriculteur en 2003 influe négativement sur la probabilité d'avoir une évolution favorable de niveau de vie entre 2003 et 2005.

Source : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005.

catégories d'évolution de niveau de vie précédemment définies : forte baisse entre 2003 et 2005 (évolution inférieure à - 30 %), baisse (- 30 % à - 10 %), stabilité (- 10 % à 10 %), hausse (10 % à 30 %) ou forte hausse (supérieure à 30 %).

Loin devant, les variations d'intensité d'emploi ou les changements démographiques sont les facteurs les plus explicatifs. Ensuite, le statut socioprofessionnel de départ en 2003 semble jouer, en soi, un rôle non négligeable, mais moindre (en réalité, certains statuts socioprofessionnels ont un impact, d'autre pas). Enfin, deux autres variables (évolution du temps partiel, part des revenus du patrimoine dans le niveau de vie de départ) ont un impact plus modeste. Avec cette modélisation, la plupart des changements identifiés (changements démographiques, modification de l'intensité ou des conditions d'emploi) ont un effet significatif, ce qui indique que même lorsqu'ils se cumulent, chacun influe indépendamment des autres sur l'évolution des niveaux de vie (figure 4).

L'impact du statut socioprofessionnel en 2003 est complexe. Pour les ménages de salariés du secteur privé cadres, employés qualifiés ou ouvriers qualifiés, de salariés du secteur public, de chômeurs ou de certains retraités, le statut socioprofessionnel n'apparaît pas comme un élément explicatif en soi des évolutions de niveau de vie. Ceci signifierait que les différences constatées dans un premier temps entre ces catégories et la catégorie choisie comme référence dans le modèle (ménages de salariés professions intermédiaires du privé) sont expliquées par les autres variables (part du patrimoine dans le niveau de vie, changements). Pour les autres types de ménages (indépendants et non qualifiés du secteur privé), il reste des différences liées au statut socioprofessionnel lui-même, une fois les changements pris en compte.

5. Fréquence de certains changements entre 2003 et 2005, selon le statut socioprofessionnel en 2003

en %

	Rentrée exceptionnelle d'argent	Situation d'emploi dans le ménage		Revenus d'activité horaires de la personne de référence, à même emploi	
		Amélioration ¹	Dégradation	En hausse	En baisse
Agriculteur	5	21	19	22	19
Artisan, commerçant	12	22	17	28	27
Profession libérale, chef d'entreprise	28	13	15	33	22
Salarié du secteur privé - cadre	25	17	20	22	11
Salarié du secteur privé - profession intermédiaire	16	17	21	15	11
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier qualifié	14	19	20	15	8
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier non qualifié	11	23	28	10	8
Salarié du secteur public	14	19	17	15	9
Chômeur	12	54	21	///	///
Retraité - ancien cadre, profession libérale, artisan, commerçant	15	5	11	///	///
Retraité - autre	7	6	11	///	///
Autre inactif	11	36	11	///	///
Ensemble	13	18	18	11	7

1. Amélioration (dégradation) de la situation d'emploi : hausse (baisse) de l'intensité d'emploi du ménage ou diminution (augmentation) de la part du temps partiel dans le temps travaillé sans baisse (hausse) d'intensité d'emploi.

Champ : personnes présentes en 2003, 2004.

Lecture : parmi les personnes appartenant à un ménage dont la personne de référence est cadre du privé, 22 % ont été concernées par une hausse des revenus d'activité horaires de celle-ci à même emploi.

Source : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005.

Un concours d'éléments favorables chez les cadres salariés du privé

Deux éléments jouent en faveur des cadres du privé pour ce qui est de l'évolution de leurs niveaux de vie. Ils disposent d'abord de revenus de patrimoine plus importants que les autres ménages de salariés du privé. Ainsi, en 2003, la proportion de personnes dont le niveau de vie est constitué à plus de 3 % de revenus du patrimoine est de 21 % chez les cadres du privé, contre 17 % chez les professions intermédiaires et 9 % chez les ouvriers et employés qualifiés.

En outre, les ménages de cadres sont relativement plus nombreux que les autres catégories socioprofessionnelles salariées (un sur quatre) à percevoir des rentrées d'argent exceptionnelles, débloqués de participation, d'intéressement ou de plan d'épargne entreprise (figure 5). Entre 2003 et 2005, 13 % des individus ont bénéficié, par exemple, via une ou plusieurs personnes du ménage, de primes ou de débloqués de participation dans un ménage de cadre salarié du privé en 2003, plus que dans les ménages dont la personne de référence est profession intermédiaire (9 %), employé ou ouvrier qualifié (8 %), employé ou ouvrier non qualifié (6 %).

De plus, les évolutions salariales des cadres du privé jouent dans le même sens. Les personnes de référence cadres du privé ont ainsi enregistré des hausses salariales « à emploi constant² » plus fréquentes (22 %) que les autres personnes de référence salariées (de 10 % pour les non qualifiés du privé à 15 % pour les autres salariés).

La dégradation des situations d'emploi plus pénalisante pour les ménages de salariés non qualifiés du privé

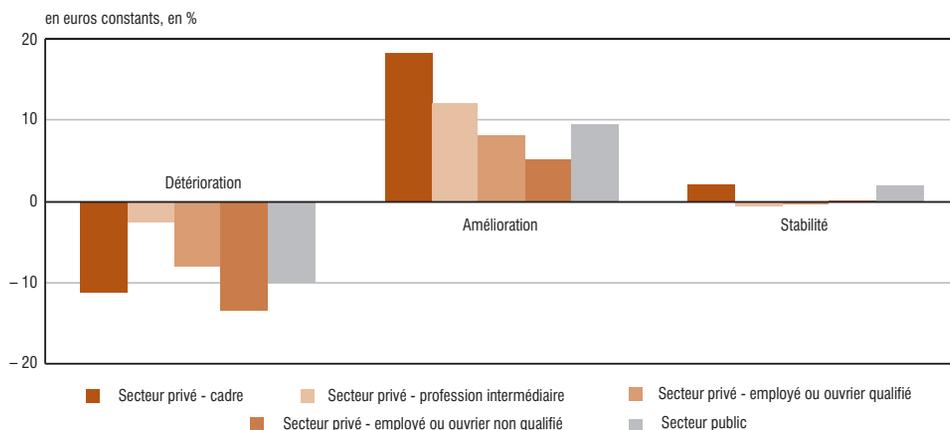
Toutes choses égales par ailleurs, le fait de vivre dans un ménage de salarié employé ou ouvrier non qualifié du privé a un impact négatif sur l'évolution du niveau de vie. Les faibles progressions ou les baisses constatées pour cette catégorie de ménage ne sont pas entièrement dues à une plus forte fréquence de changements démographiques ou d'activité ayant une incidence défavorable. Cependant, lorsque la situation d'activité s'améliore au sein de ces ménages, les effets en sont moins favorables que pour les autres catégories (figure 6).

Par exemple, entre 2003 et 2005, en cas de hausse de l'intensité d'activité ou de meilleures conditions d'emploi, la hausse médiane des niveaux de vie est moindre que pour les autres ménages de salariés du privé : 5 % contre 18 % par exemple dans les ménages de cadres. À l'inverse, la dégradation des situations d'activité y pénalise fortement les niveaux de vie : l'évolution médiane de niveau de vie est alors de - 14 % chez les ménages d'ouvriers et employés non qualifiés alors qu'elle varie entre - 3 % et - 11 % chez les autres ménages de salariés du privé.

Vivre dans un ménage d'indépendant reste toutes choses égales par ailleurs assez fortement corrélé avec la probabilité d'avoir des augmentations de niveau de vie, négativement pour les agriculteurs et les petits indépendants, et positivement pour les professions libérales et chefs d'entreprises, même après prise en compte des changements intervenus. Si les modifications de situation familiale les concernent au même titre que les autres catégories, ces ménages sont peut-être moins sensibles à l'ensemble des événements liés à l'activité, tels qu'ils sont construits et décrits ici. Les variations de leur activité ne se mesurent probablement pas bien à partir de durées en emploi et l'indicateur de conditions d'emploi concerne

2. Les variations salariales sont définies à partir des revenus d'activité horaires de la personne de référence en 2003 et 2005, estimés à l'aide des revenus annuels, du nombre d'heures moyen travaillées par semaine et du nombre de mois en emploi. Il y a hausse (baisse) du revenu horaire si ce dernier a augmenté (diminué) de plus de 15 % entre 2003 et 2005, alors que la durée en emploi n'a pas varié de plus de 2 mois et la personne de référence a gardé le même emploi ou conservé les mêmes caractéristiques (temps de travail, contrat, CS).

6. Évolution médiane de niveau de vie entre 2003 et 2005 selon l'évolution de la situation d'emploi entre 2003 et 2005



Note : amélioration (dégradation) de la situation d'emploi : hausse (baisse) de l'intensité d'emploi du ménage ou diminution (augmentation) de la part du temps partiel dans le temps travaillé sans baisse (hausse) d'intensité d'emploi.

Champ : ménages de salariés, personnes présentes en 2003, 2004 et 2005.

Lecture : pour 50 % des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est cadre du privé en 2003 et dont la situation d'emploi s'est améliorée, le niveau de vie augmenté d'au moins 18,2 % entre 2003 et 2005.

Source : Insee, SRCV-SILC 2003 à 2005.

essentiellement les salariés. Les revenus d'activité, dont les évolutions contribuent en grande partie à celles des niveaux de vie pour les actifs, sont peut-être davantage liés dans ces ménages à des effets conjoncturels (mouvements des prix des produits ou services vendus, variation de la demande) ou à des phénomènes particuliers à leurs domaines d'activité (événements climatiques et subventions associées pour les agriculteurs, nombre d'actes pratiqués, réglementation des tarifs pour les professions médicales).

Les ménages de chômeurs ne se distinguent pas nettement des autres catégories lorsque sont pris en compte l'ensemble des changements identifiés, et en particulier les changements affectant l'intensité d'emploi. Ce sont en effet les événements liés à l'emploi qui expliquent les plus fortes variations de niveaux de vie constatées pour cette catégorie, beaucoup plus que pour les autres ménages d'actifs. Pour illustration, si l'on ne prend pas en compte les changements d'emploi dans le modèle statistique, le fait de vivre dans un ménage de chômeur en 2003 a une influence significative forte sur la probabilité d'avoir un niveau de vie plus élevé. Dans les ménages de chômeurs en 2003, 42 % des personnes bénéficient du retour en emploi de certains membres de leur ménage entre 2003 et 2005, avec une très nette progression de leur niveau de vie : la hausse médiane est égale à 16,2 %. *A contrario*, dans les ménages de chômeurs dont l'intensité d'emploi a stagné ou a diminué, l'évolution médiane du niveau de vie n'est que de 0,4 %.

Le ressenti des ménages sur leur aisance financière ne suit pas toujours fidèlement l'évolution du niveau de vie

Le ressenti d'une personne sur son niveau de vie dépend de nombreux facteurs, dont certains sont largement inobservables (à même niveau de vie, on observe par exemple que le ressenti des jeunes est plus fréquemment positif que celui de personnes plus âgées). On tente toutefois ici de comparer ce ressenti en 2003 et 2005, en se fondant sur les réponses données à

la même question posée sur l'aisance financière du ménage au moment de l'enquête, dans le cas où le répondant est le même aux deux dates (ce qui est le cas de 88 % des enquêtés). Il ne s'agit donc pas d'une question directe sur l'évolution de l'aisance financière entre 2003 et 2005 et cette comparaison doit être considérée avec beaucoup de prudence. Elle permet toutefois d'illustrer certains résultats mis en évidence précédemment.

L'appréciation varie selon le statut socioprofessionnel en 2003 (figure 7). Parmi les ménages de salariés, elle est maximale chez les cadres (+ 13, solde des « améliorations » et des « détériorations ») et diminue jusqu'aux ménages d'ouvriers et employés non qualifiés du privé (+ 5), tout comme cela était observé sur les évolutions médianes de niveau de vie. Elle est aussi plus élevée que la moyenne pour les individus vivant dans des ménages de professions libérales ou de chefs d'entreprises (+ 14), ce qui va là aussi de pair avec la forte évolution médiane de niveau de vie pour cette catégorie (le résultat symétrique s'observant pour les ménages d'artisans ou commerçants). Enfin, les soldes élevés observés chez les personnes vivant en 2003 dans des ménages de chômeurs ou d'inactifs (respectivement + 20 et + 26) sont là aussi cohérents avec les évolutions de niveaux de vie, qui ont été plus souvent positives que négatives.

Cependant, on note une divergence assez importante pour les ménages d'agriculteurs, chez qui le solde des améliorations sur les détériorations du ressenti est élevé (+ 20), alors que leur évolution médiane de niveau de vie était assez nettement négative. Au-delà des limites liées à la construction de l'indicateur, de la relative faiblesse des effectifs pour cette catégorie ou encore de la difficulté plus importante à mesurer le niveau de vie des agriculteurs, une hypothèse peut être avancée. En 2006, et contrairement à 2004 et 2005, le revenu des agriculteurs a fortement augmenté : le ressenti des ménages étant observé en juin 2006, des premiers effets pourraient se faire ressentir. Enfin, on note aussi une divergence, dans une moindre mesure, pour les ménages de salariés du secteur public : le solde de ressenti est comparable à la moyenne (+ 9), alors que l'évolution médiane de niveau de vie pour cette catégorie est supérieure à la moyenne. ■

7. Comparaison du ressenti des ménages sur leur situation financière en 2003 et en 2005

en %

	Détérioration ¹ du ressenti	Même ressenti	Amélioration du ressenti	Solde = amélioration - détérioration
Statut socioprofessionnel en 2003				
Agriculteur	15	51	35	20
Artisan, commerçant	18	60	22	4
Profession libérale, chef d'entreprise	11	63	26	15
Salarié du secteur privé - cadre	15	56	28	13
Salarié du secteur privé - profession intermédiaire	17	53	30	13
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier qualifié	19	54	27	8
Salarié du secteur privé - employé ou ouvrier non qualifié	24	47	29	5
Salarié du secteur public	19	53	28	9
Chômeur	15	50	35	20
Retraité - ancien cadre, profession libérale, artisan, commerçant	18	56	27	9
Retraité - autre	18	57	25	7
Autre inactif	16	42	42	26
Ensemble des individus	18	54	28	10

1. À chaque vague d'enquête, on propose à la personne de se classer sur une échelle en 5 positions selon l'appréciation de sa situation financière. On compare ensuite le classement aux deux dates.

Champ : individus vivant dans des ménages où la même personne du ménage a répondu au questionnaire en 2003 et en 2005.

Source : Insee, SACV-SILC 2003 à 2005.

Pour en savoir plus

Amar M., Evain F., « Les revenus d'activité des indépendants - vue d'ensemble », Les revenus d'activité des indépendants, *Insee Références*, édition 2006.

Ardilly P., Labarthe J., Lorgnet J.-P., « Rapport intermédiaire sur la qualité des données françaises EU-SILC 2005 (portant sur les revenus de 2004 et sur les conditions de vie en 2005) - Données transversales », *Document de travail* n° F0706, Insee, juin 2007.

Bourreau-Dubois C., Jeandidier B., Berger F., « Dynamique de pauvreté, événements matrimoniaux : y a-t-il une différence de genre ? », *Relief* n° 4, Cereq, mai 2004.

Breuil-Genier P., Hourriez J.-M., Lollivier S., « Impact du non-emploi sur les revenus et la pauvreté : l'influence de l'hétérogénéité individuelle inobservable », *Économie et prévision* n° 166, 2004/2005.

Dubois C., Jeandidier B., « Dans quelle mesure les événements d'emploi et les événements familiaux peuvent-ils expliquer les transitions individuelles de pauvreté ? », *Journées d'études* Céreq, mai 2000.

Goutard L., Pujol J., « Les niveaux de vie en 2006 », *Insee Première* n° 1203, juillet 2008.

Guillemin O., Legris B., « De 1997 à 2003, repli du revenu disponible et du niveau de vie des agriculteurs malgré la pluriactivité », *L'agriculture, nouveaux défis*, *Insee Références*, édition 2007. Insee, Regards sur la parité, *Insee Références*, édition 2008.

Insee, « Le Panel européen : une source statistique longitudinale sur les revenus et les conditions de vie des ménages », *Économie et Statistique* n° 349-350, mai 2002.

Insee, « Vue d'ensemble consommation et revenus - Modeste rebond du revenu des ménages », France portrait social, *Insee Références*, édition 2005.

Insee, « Vue d'ensemble consommation et revenus - Le revenu des ménages ralentit, après un rebond en 2004 », France Portrait social, *Insee Références*, édition 2006.

Lollivier S., Verger D., « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », *Économie et Statistique* n°383-384-385, décembre 2005.

Zoyem J.-P., « Diagnostic sur la pauvreté et calendrier de revenus : le cas du Panel européen des ménages », *Document de travail* n° G2001/15, Insee, novembre 2001.

Voir aussi :

Le dossier « Pouvoir d'achat » sur le site www.insee.fr.
